



Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

| 1  | Intitule du module  | Credit   | s libres                       | 2020-2021  |  |
|--|---|--|--------------------------------|--|--|
|  | Code<br>T.TS.SO359.CL.F.20  | Type de formation *  ☑ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS  |                                |  |  |
|  | Niveau  ☐ module de base  ☑ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé  | Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la fillère, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | Type de module                 | Organisation temporelle   module sur 1 semestre   module sur 2 semestres   semestre de printemps   semestre d'automne   Autres |  |
| 2  | Organisation  |  |                                |  |  |
|  | Crédits ECTS *  | Langues(s)   |                                |  |  |
|  | 3 ECTS  | <u> </u>   |                                |  |  |
|  | PT 2020, EE 2020 et TP 2020   |  |                                |  |  |
| 3  | Prérequis   |  |                                |  |  |
|  | avoir validé le(s) module(s) avoir suivi le(s) module(s)  |  |                                |  |  |
|  | Pas de prérequis  |  |                                |  |  |
|  | _ Autres  |  |                                |  |  |
|  | Autres prérequis  |  |                                |  |  |
| 4  | Compétences visées / Objectifs  | généraux d'apprentissage *   |                                |  |  |
|  | <u>Compétences</u> :  |  |                                |  |  |
| Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module. |   |  | ue les étudiant-e⋅s            |  |  |
|  | <u>Dbjectifs :</u><br>Valoriser la participation des étudiant⋅e⋅s a des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de                                     |  |                                |  |  |
|  | ormation.<br>Valoriser les engagements associatifs en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant-e.                                      |  |                                |  |  |
|  | Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que utur.e.s professionnel·le.s du travail social. |  |                                |  |  |
|  |   | a sphère du travail social mais h  | ors des modules et contenus d  | 'enseignement proposés dans  |  |
| 5  | Contenu et formes d'enseigneme  | ent *  |                                |  |  |
|  | Peuvent être validées dans le   | cadre du module, des activités c   | de diverses natures :          |  |  |
|  | - Engagements associatifs (inte   | ernes à la HES-SO ou externes  | ), par exemple FFSPacelibre, R | EESPire. Conseil participatif du   |  |

- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple EESPacelibre, REESPire, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire.
- Participation à des évènements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférence d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL.
- Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré.
- Autres activités académiques en lien avec le travail social et/ou les contenus des modules (valorisation de travaux, lectures complémentaires etc.).

Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de la (ou des) d'activité(s) réalisée(s). Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de (ou des) activité(s) projetée(s) : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. La (ou les) activité(s) seront ensuite réalisée(s) et validée(s) selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.

1 /2 25.06.2021





## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant·e·s à plein temps doivent valider les 3 ECTS du module CL au semestre 5, soit le 6 décembre 2022.
   Pour les étudiant·e·s en emploi, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, soit le 5 décembre 2023.
   Pour les étudiant·e·s à temps partiel, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, soit le 3 décembre 2024.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

## Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseignant e responsable du suivi au plus tard pour le dernier jour du semestre en cours.

| 7 Modalités de remédiation *            | 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * |
|---|--|
| remédiation possible                    | remédiation possible                                 |
| pas de remédiation                      | pas de remédiation                                   |
| Autres modalités de remédiation         |  |
| 8 Remarques                             |  |
|   |  |
| 9 Bibliographie                         |  |
| 0 Enseignants                           |  |
| Nom du responsable de module *          |  |
| BERGER Jean-Claude                      |  |
|   |  |
| Descriptif validé le *                  | Descriptif validé par *                              |
| 17 juin 2020<br>modifié le 15 juin 2021 | ANTONIADIS André                                     |

2/2 25.06.2021





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

| 1  | titulé du module Processus de formation et de recherche   |  |                |   |  |
|--|---|--|----------------|---|--|
| Code       Type de formation *         T.TS.SO359.F1.F.20          □ Bachelor □ Master □ MAS □ EMBA □ DAS □ CAS □ Autres |   |  |                | ☐ Autres  |  |
|  | Niveau  | Caractéristique  ☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | Type de module | Organisation temporelle  ☐ module sur 1 semestre  ☑ module sur 2 semestres  ☐ semestre de printemps  ☐ semestre d'automne  ☐ Autres |  |
| 2  | 2 Organisation  |  |                |   |  |
|  | Crédits ECTS *<br>6 ECTS  | Langues(s)   |                |   |  |
|  | Volées :<br>PT 2020, EE 2020, TP 2020   |  |                |   |  |
|  | Semaines 38 à 22<br>Lundi ou mardi  |  |                |   |  |
| 3  | Prérequis   |  |                |   |  |
|  | □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres  |  |                |   |  |
|  | Autres prérequis  |  |                |   |  |
| 4  | Compétences visées / Objectifs g  | généraux d'apprentissage *   |                |   |  |
| Compétences  |   |  |                |   |  |
|  | 2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et |  |                |   |  |

- identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

#### **Objectifs**

Au terme du module, chaque étudiant-e sera capable de/d':

- Documenter et s'approprier son Portfolio pour communiquer, se positionner, interroger le sens et soutenir son projet de formation.
  Identifier ses compétences et déterminer son projet de formation.
  Questionner son rapport à la construction des savoirs et argumenter ses propres modalités d'apprentissage.
  Décrire et employer les principales sources documentaires pour la formation en travail social.

- · Réaliser une recherche documentaire et écrire un texte en respectant les normes en la matière (structure, citations, bibliographie, écriture inclusive, etc.).
- Formuler et défendre un point de vue tant par oral que par écrit, en tenant compte des publics et des contextes d'intervention.

1/3 17.06.2020





#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

#### Contenus

- Analyse de l'expérience (récit oral et écrit) et développement de compétences.
- · Introduction aux courants de l'analyse du travail et de l'activité.
- · Conception de son projet de formation et inscription dans le processus de formation pratique.
- Introduction à l'outil portfolio.
- Introduction à l'écriture scientifique et à la méthodologie documentaire.

Dans le module F1 "Processus de formation et de recherche", les étudiant-e-s sont amené-e-s à développer une posture d'apprenant-e-s, leur permettant de s'organiser et de se situer face à la construction de différents types de savoirs, dans une formation basée sur le principe d'alternance. Cette posture doit faciliter la construction d'une identité professionnelle, qui s'exerce tant dans l'environnement de l'école que sur la place de travail au contact direct des réalités professionnelles.

Dans ce but, le module F1 permet aux étudiant·e·s de se questionner, individuellement et en groupe, sur leurs propres « expériences » : en quoi un « vécu » peut-il être considéré comme étant suffisamment intégré, incarné, pour pouvoir être considéré comme de l'"expérience", source d'apprentissage ? Une introduction aux courants de l'analyse du travail et de l'activité permet de saisir la complexité des situations professionnelles.

Outre l'analyse de leurs expériences déjà réalisées et une recherche active d'une place de formation pratique, la construction du Projet de formation requiert l'acquisition et la mobilisation de ressources méthodologiques de première importance : la capacité à chercher et à traiter des sources bibliographiques et documentaires, de synthétiser lesdites sources et produire une analyse critique, scientifiquement valable, permettant de construire leurs propre points de vue, argumentés, sur des objets d'étude.

Le travail d'écriture a donc une place centrale tout au long du déroulement du module, dans des modalités diversifiées. Dans le récit écrit d'expérience, les étudiant es relatent leurs expériences singulières, leurs manières d'élaborer un vécu considéré comme une source d'apprentissage pour soi. Le récit écrit permet aussi un travail de décentration par rapport à soi, en tenant compte notamment des apports des autres membres de son groupe et de l'enseignant e référent e du groupe.

Par le biais de la recherche et la mobilisation de sources documentaires, il s'agit pour les étudiant·e·s d'apprendre à chercher, catégoriser et hiérarchiser lesdites sources. Par le biais de l'acquisition de codes de l'écriture scientifique, elles et ils sont introduit·e·s à la construction et l'expression de leurs propres points de vue et ceux d'autrui, selon une argumentation qui suit la logique scientifique.

En synthèse, si les deux démarches d'écriture sont qualitativement et méthodologiquement différentes, la visée principale est commune: permettre aux étudiant-e-s de structurer leur pensée, de se positionner et prendre de la distance par rapport à leurs préconceptions.

L'élaboration et l'écriture de leurs propres Projets de formation sont l'aboutissement du module F1. Ledit projet nécessite un travail de repérage de ressources et de compétences qui doivent accompagner et être « mises au service » de la première période de formation pratique. Pour tenir compte de l'ensemble des dimensions évoquées, imbriquées les unes aux autres, le module F1 est organisé en deux axes :

- Analyse de l'expérience et conception de projet de formation pratique :
- Le développement d'une posture d'apprenant·e, notamment par le biais d'analyses de l'expérience, d'études de textes ainsi que par la formulation d'un projet de formation.
- Introduction à l'écriture scientifique et à la méthodologie documentaire :

L'acquisition d'outils et de méthodes pour la formation par le biais d'un texte argumentatif, d'une recherche documentaire et d'une fiche de lecture.

Tant les objectifs généraux que les compétences visées montrent l'imbrication entre les deux axes traversant le module F1. En effet, les apprentissages réalisés sur le plan de la structuration de sa pensée et de son expression orale et écrite, l'outillage méthodologique dans la recherche documentaire et la formulation d'une réflexion critique à partir de textes scientifiques sont indispensables à la réalisation du processus de formation et de recherche.

L'outil d'apprentissage portfolio est mobilisé pour soutenir l'ensemble de cette démarche, qui va accompagner l'étudiant e tout au long de sa formation.

#### Formes d'enseignement

- Cours ex cathedra.
- Séminaire de groupe.
- Portfolio.
- · Séminaire de lecture et d'écriture scientifique.
- Ateliers bibliothèque.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en quatre parties :

- Évaluation formative : analyse de l'expérience : récit oral et écrit (Axe 1).
- Évaluation formative : exercice d'écriture (Axe 2).
- Évaluation sommative (Axe 1) : écriture d'un Projet de formation : ressources et compétences au service de la FP (travail écrit individuel, à remettre au plus tard le lundi 14 juin 2021).
- Évaluation sommative (Axe 2) : écriture d'un texte argumentatif référencé (travail écrit individuel, à remettre au plus tard le mardi 12 janvier 2021).

#### Pré-requis

- Participation active à la mise en place du portfolio comme outil de développement des compétences.
- · Présentation d'un récit oral.
- Présentation d'un récit écrit.
- Exercice d'écriture (fiche/ note de lecture)
- Signature et remise du formulaire relatif à la charte de déontologie en matière de citations et d'exploitation de sources diverses.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, l'étudiant-e se présente à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un travail écrit individuel à remettre pour le lundi 23 août 2021.

2 /3 17.06.2020





| 7  | Modalités de remédiation *   | a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *   |
|--|--|---|
|  | remédiation possible   | remédiation possible  |
|  | pas de remédiation   | pas de remédiation  |
|  | Autres modalités (préciser ci-dessous)   | Autres modalités (préciser ci-dessous)  |
|  | _ / talled medalites (presider of decedes)   | _ / talled medalites (process of decodes)   |
|  | Autres modalités de remédiation  |   |
| 8  | Remarques  |   |
|  | ,  |   |
| 9  | Bibliographie  |   |
| ·  | Bibliographie indicative   |   |
|  |  |   |
|  | Bourgeois, E., & Nizet, J. (1997). Apprentissage et formation des adulte Lire les pages 139 à 154.   | s. Paris : Presses universitaires de France.  |
|  | Foudriat, M. (1998). Trajectoire socio-professionnelle, projet de formatio sociale. Entre contraintes et créativité (pp. 221-242). Paris : L'Harmattar   |   |
|  | Giordan, A. (2016). <i>Apprendre!</i> Paris: Belin.<br>Lire les pages 155-169 ("Apprendre, une activité d'élaboration de sens")  |   |
|  | Jay, E. (2013). Dépasser l'opposition entre théorie et pratique pour pens<br>European Journal of Science Education, 24/25, 64-67.  | er la place de l'expérience dans la formation des travailleurs sociaux.   |
| Le Boterf, G. (2002). De quel concept de compétence avons-nous besoin ? Soins cadres, 41, 20-22.                                     |  |   |
| Mayen, P. (2012). Questions d'apprentissage dans les formations par alternance. Éducation permanente, 193, 53-62.                    |  |   |
| Mezzena, S. (2011). L'expérience du stagiaire en travail social : le point de vue situé de l'activité. Pensée plurielle, (1), 37-51. |  |   |
|  | Trémintin J. (2007). La force des représentations dans le champ du trav https://www.lien-social.com/La-force-des-representations-dans-le-champ   |   |
|  | Titres des éventuelles recherches liées  |   |
|  | Recherche FNS. Div I (Sciences humaines et sociales) (novembre 2019 Dominique Trébert (Dir.), avec la collaboration de Marianne Zogmal, Ca Dimensions collectives de l'accompagnement en formation : analyse de domaines du travail social et de la santé et conception de modules de fo | mille Montefusco, Matthieu Krafft, Lucie Duguay, Luc Jeanrenaud.<br>l'activité des praticien ne s formateurs trices HES-SO dans les |
| 10   | Enseignants  |   |
|  | Nom du responsable de module *   |   |
|  | TREBERT Dominique et RUSSI Umberto   |   |
|  | Descriptif validé le *   | Descriptif validé par *   |
| 17 juin 2020   |  |   |
|  |  | ANTONIADIS André  |

3 /3 17.06.2020





Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

| 1 | Intitulé du module   | Rapports soci  | aux et inégalité   | 2020-2021   |
|---|--|--|--|---|
|   | <b>Code</b><br>T.TS.SO359.F2.F.20  | Type de formation *  ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS   | S _ EMBA _ DAS _ CAS   | _ Autres  |
|   | Niveau  ✓ module de base  ─ module d'approfondissement  ─ module avancé  ─ module spécialisé | Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | Type de module  ☑ module principal  ☐ module lié au module principal  ☐ module facultatif ou  complémentaire | Organisation temporelle  ☐ module sur 1 semestre  ☐ module sur 2 semestres  ☐ semestre de printemps  ☑ semestre d'automne  ☐ Autres |
| 2 | Organisation   |  |  |   |
|   | Crédits ECTS *<br>6 ECTS   | Langues(s)  ✓ français   |  |   |
|   | Volées :<br>PT 2020, EE 2020, TP 2020  |  |  |   |
|   | Semaines 38 à 51<br>Mardi  |  |  |   |
| 3 | Prérequis  |  |  |   |
|   | □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres     |  |  |   |
|   | Autres prérequis   |  |  |   |
| 4 | Compétences visées / Objectifs g   | généraux d'apprentissage *   |  |   |
|   | Compétences :  |  |  |   |

- 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d':

- expliquer les principaux concepts de quatre approches/disciplines en sciences humaines et sociales qui permettent de penser "les inégalités" et "rapports sociaux" : la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale;
  associer les concepts aux courants disciplinaires et sous-disciplinaires auxquels ils sont rattachés;
- illustrer les concepts et les appliquer à des réalités de la vie de tous les jours en lien avec le travail social, en particulier avec des situations se référant aux thématiques famille/vieillesse/handicap;
- expliquer la place qu'occupent les actions et représentations des travailleuses sociales et travailleurs sociaux dans la production, reproduction voire réduction des inégalités.

1/3 19.06.2020





## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Le module se déroule sur deux axes :

#### Axe 1 : Approches/disciplines - cours en plénières

Les cours en plénières s'organisent autour des quatre approches/disciplines présentées: la sociologie, les études genre, la psychologie et la psychologie sociale. Pour chaque approche/discipline, des concepts principaux seront définis et expliqués. Les concepts présentés seront associés aux auteurs et aux courants, notamment historiques, dans lesquels ils s'insèrent.

- · Les concepts présentés en sociologie seront (liste non exhaustive) : classes sociales, capitaux, socialisations, habitus/dispositions plurielles et jugements de classe.
- · Les concepts présentés en études genre seront (liste non exhaustive): genre et études genre, socialisation différenciée, habitus, naturalisation/biologisation du social, bi-catégorisation et (hétéro)sexisme
- Les concepts présentés en psychologie seront (liste non exhaustive): développement physique, cognitif, socioaffectif de l'individu tout au long de la vie, introduction aux notions de "trouble" et de "handicap".
- · Les concepts présentés en psychologie sociale (liste non exhaustive): représentations sociales et construction de la réalité, stéréotypes,

Des exemples seront proposés : ils permettront d'illustrer la manière dont les concepts présentés constituent des clefs de lecture qui ouvrent et oeuvrent à la compréhension des rapports sociaux et des inégalités. Les exemples visent également à introduire certains contenus travaillés dans les ateliers thématiques

#### Axe 2 : Ateliers thématiques - travail en sous-groupe

Trois thématiques à choix - famille, handicap, vieillesse - seront traitées dans le cadre d'ateliers pour lesquels les étudiant e s seront réparti e s dans une des 3 thématiques. Chaque atelier thématique sera mené avec un groupe composé de 20 à 30 étudiant-e-s. L'objectif principal des ateliers est d'articuler certains concepts présentés dans l'axe 1 avec les thématiques. Le travail sera réalisé sur la base de réflexions et d'analyses élaborées à partir de textes, de supports audio-visuels ou de vignettes.

### Formes d'enseignement

Les formes d'enseignement du module se baseront sur des cours en plénière et des ateliers en groupe de 20-30 étudiant e-s.

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties obligatoires qui se réfèrent à chacun des axes.

#### Axe 1:

Examen écrit et individuel sur table le mardi 9 février 2021.

Travail collectif écrit en sous-groupes à rendre au plus tard le vendredi 8 janvier 2021.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel sur table composé de deux parties obligatoires :
- une question en lien avec les disciplines/approches
  une question concernant l'atelier thématique suivi
- L'examen se déroulera le mardi 27 avril 2021.

| b) Frequenter à nouveau les enseignements et se presenter aux évaluations du module l'armée academique suivante.     |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
| 7 Modalités de remédiation *  □ remédiation possible  □ pas de remédiation  □ Autres modalités (préciser ci-dessous) | 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *  ☐ remédiation possible  ☐ pas de remédiation  ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous) |  |  |  |
| Autres modalités de remédiation  |  |  |  |  |
| 8 Remarques  |  |  |  |  |
| 9 Bibliographie  |  |  |  |  |

Pour chaque approche/discipline et pour chaque thématique, une bibliographie complète ainsi qu'une liste des recherches menées en lien avec les thématiques abordées en cours est disponible sur Moodle.

## 10 Enseignants

Berthod Marc-Antoine Charvoz Linda Csupor Isabelle Delay Christophe Dimitrova Nevena Gaberel Pascal Eric Hugentobler Valérie Ischer Melissa Konan N'Dri Paul Magalhaes de Almeida Antonio Martin Hélène Masciulli Aurélie Mc Cormick Marie Sans enseignant Veyre Aline

> 2/3 19.06.2020



Hes-so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences and Arts

Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

Nom du responsable de module \*

Aline VEYRE (Tessari) et Christophe DELAY

Descriptif validé le \*

17 juin 2020

Descriptif validé par \*

André ANTONIADIS

3 /3 19.06.2020



# Haute école de travail social et de la santé Lausanne Direction

Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse +41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch



# Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière:

TS - année académique 2020-2021

Intitulé du module :

F2 - Rapports sociaux et inégalités

Code:

T.TS.SO359.F2.F.20

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

## **MODIFICATIONS APPORTÉES:**

## 4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Pas de modification

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

## Modifications des modalités de repétition :

Axe 1:

Travail écrit individuel à distance le 9 février 2021 de 09h00 à 11h30

Axe 2:

Travail collectif écrit en sous-groupes à rendre au plus tard le 8 janvier 2021

Lausanne, le 17 novembre 2020



# Haute école de travail social et de la santé Lausanne Direction

Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse +41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch



# Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière:

TS - année académique 2020-2021

Intitulé du module :

F2 - Rapports sociaux et inégalités

Code:

T.TS.SO359.F2.F.20

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

## **MODIFICATIONS APPORTÉES:**

## 4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Pas de modification

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

## Modifications des modalités de repétition :

Axe 1:

Travail écrit individuel à distance le 9 février 2021 de 09h00 à 11h30

Axe 2:

Travail collectif écrit en sous-groupes à rendre au plus tard le 8 janvier 2021

Lausanne, le 17 novembre 2020





**Domaine HES-SO** Travail social **Filière** Travail social

| 1 | Intitulé du module Modèles et méthodes 2020-202<br>d'intervention  |  |                      |   |  |
|---|--|--|----------------------|---|--|
|   | <b>Code</b><br>T.TS.SO359.F3.F.20  | Type de formation *  ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS   | S □ EMBA □ DAS □ CAS | ☐ Autres  |  |
|   | Niveau   | Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | Type de module       | Organisation temporelle  module sur 1 semestre  module sur 2 semestres  semestre de printemps  semestre d'automne  Autres |  |
| 2 | Organisation<br>Crédits ECTS *   | Langues(s)   |                      |   |  |
|   | 6 ECTS   | rançais français   |                      |   |  |
|   | Volées :<br>PT 2020, EE 2020, TP 2020  |  |                      |   |  |
|   | Semaines 38 à 51<br>Lundi  |  |                      |   |  |
| 3 | Prérequis  |  |                      |   |  |
|   | □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s) □ Pas de prérequis □ Autres   |  |                      |   |  |
|   | Autres prérequis   |  |                      |   |  |
| 4 | Compétences visées / Objectifs   | généraux d'apprentissage *   |                      |   |  |
|   | <u>Compétences</u> :  4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.   |  |                      |   |  |
|   | 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.   |  |                      |   |  |
|   | 5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.  |  |                      |   |  |
|   | Objectifs: Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d': Décrire les concepts fondateurs de 2-3 méthodologies d'intervention qui font référence pour le travail social. Différencier les enjeux méthodologiques et déontologiques dans les approches individuelle et collective. Organiser et expérimenter un dispositif d'observation professionnelle cohérent et pertinent. |  |                      |   |  |

- Organiser et experimente un dispositif dobservation professionneile conferent et pertinent.
  Produire des observations qui sont utilisables pour l'intervention sociale et en cohérence avec les modèles de référence.
  Expliciter les modalités et les enjeux de la participation des publics dans l'intervention.
  Expliquer le concept de réflexivité et l'appliquer lors d'une intervention sociale.

1 /3 03.07.2020





## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Ce module va permettre aux étudiant-e-s de se familiariser avec des modèles d'intervention significatifs en travail social et de comprendre comment organiser des pratiques de l'observation pertinentes et cohérentes avec les théories de référence abordées dans les cours et ateliers. Les cours du module F3 vont permettre aux étudiant e s de développer une posture professionnelle, critique et cohérente avec les enjeux de l'intervention sociale. Les concepts et les notions suivantes seront traitées et discutée avec les étudiant es lors des ateliers et des séminaires :

- · La théorie générale des systèmes (Von Bertalanffy, 1972)
- La théorie de la communication (Watzlawick, l'Ecole de Palo Alto)
- La double contrainte (Haley, 1956)
- La deuxième cybernétique (Von Foerster, 1973) et le constructivisme
- Les concepts de base du modèle TCC (Thérapie cognitive comportementale) : conditionnement classique, conditionnement opérant L'histoire de l'action communautaire et les enjeux actuels de l'action communautaire
- La posture professionnelle induite par l'action communautaire et la construction d'un point de vue argumenté sur l'action communautaire comme modèle dans le travail social
- Méthodologie de l'observation
- · Élaborer de l'information à partir des observations et tenter d'objectiver son point de vue, travailler avec des grilles d'observation et construire une grille en lien avec le terrain

#### Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Séminaires et ateliers
- Travail en sous-groupes
- Travail personnel et/ou en sous-groupe sur la base de vignettes cliniques
- Analyse de textes
- Classe inversée
- Forums de discussion

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation sera intégrée aux enseignements avec des évaluations ponctuelles et cumulatives. Les modalités précises des évaluations ainsi que les échéances seront annoncées lors du 1er jour du module.

## Pré-requis :

Répondre aux travaux demandés et aux exigences qui seront annoncées lors du premier jour du cours. Une liste de ces pré-requis sera déposée sur la plateforme Moodle du module F3.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel le lundi 21 juin 2021.

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

| 7 | Modalités de remédiation *   | 7a  | Modalités de remédiation (en cas de répétition) *          |
|---|--|-----|--|
|   | remédiation possible   |     | remédiation possible                                       |
|   | pas de remédiation   |     | pas de remédiation   |
|   | Autres modalités (préciser ci-dessous)                                     |     | <ul> <li>Autres modalités (préciser ci-dessous)</li> </ul> |
|   | Autres modalités de remédiation  |     |  |
| 8 | Remarques  |     |  |
|   |  |     |  |
| 9 | Bibliographie  |     |  |
|   | Voir la liste sise sur Moodle et distribuée lors de l'introduction du modu | le. |  |
| 0 | Enseignants  |     |  |

Berger Jean-Claude Charvoz Linda della Croce Claudia Desrosiers Julie Golay Dominique Guignard Michèle Laure Guillaume-Gentil Pierre Jetzer Anne Krafft Matthieu Mellina Joël Mercolli Mauro Nicolussi Anaïs Rakoczy Agnès Spack Annelyse Udressy Olivier Vacataire2 Vacataire4 Vacataire5

## Nom du responsable de module \*

MERCOLLI Mauro

Veyre Aline

2/3 03.07.2020



Hes-so Haute licole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

Domaine HES-SO Travail social Filière Travail social

Descriptif validé le \*

17 juin 2020

Descriptif validé par \*

ANTONIADIS André

3 /3 03.07.2020



## Haute école de travail social et de la santé Lausanne Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse +41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch

## Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière:

TS - année académique 2020-2021

Intitulé du module :

F3 – Modèles et méthodes d'intervention

Code:

T.TS.SO359.F3.F.20

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

## MODIFICATIONS APPORTÉES :

## 4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Pas de modification

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

## Modifications des modalités de repétition :

Systémique : L'examen du 23 novembre 2020 en majeure et en mineure se déroulera via la plate-forme Moodle aux dates initialement prévues, mais de 15h00 à 15h50 pour la majeure et de 15h00 à 15h25 pour la mineure. Lors de ces examens, les étudiant-e-s disposeront de tous leurs documents et de toutes leurs notes.

TCC:

L'examen du 30 novembre 2020 en majeure et en mineure se déroulera via la plate-forme Moodle aux dates initialement prévues, mais de 15h00 à 15h50 pour la majeure et de 15h00 à 15h25 pour la mineure. Lors de ces examens, les étudiant-e-s disposeront de tous leurs documents et de toutes leurs notes.

Les examens de systémique et TCC se dérouleront de la manière suivante :

- Une série de questions de rétention et/ou de compréhension (de style : QCM, vrai-faux, courtes réponses, mini-vignettes, etc.) qui se suivront de manière aléatoire.
- 10 questions maximums pour la majeure.
- 5 questions maximums pour la mineure.
- Les examens se termineront automatiquement dès que le temps imparti sera écoulé. Pour cela un minuteur indiquera le temps restant avant la fin de l'examen.

PPH:

Le travail de groupe demandé avec dépôt pour le 04 janvier 2021 est annulé. Il sera remplacé par un bref test individuel à faire sur Moodle soit le 23 novembre 2020 soit le 30 novembre 2020 en fonction du groupe d'appartenance des



Haute école de travail social et de la santé Lausanne

Direction
Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse +41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch



étudiant-e-s. Ce test portera sur les notions travaillées en cours le matin et débutera à 13h00 et se fermera automatiquement à 13h15.

Humaniste:

Le travail de groupe à déposer sur Moodle pour le 04 janvier 2021 est annulé. Pour créditer cette partie, les étudiant-e-s devront déposer le devoir demandé pour le 19 novembre 2020 et participer au débat et à la présentation en classe virtuelle le 23 novembre 2020 ou le 30 novembre 2020 en fonction de leur groupe d'appartenance.

Lausanne, le 12 novembre 2020



## Haute école de travail social et de la santé Lausanne Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse +41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch

## Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module suite à la crise du covid-19

Filière:

TS - année académique 2020-2021

Intitulé du module :

F3 – Modèles et méthodes d'intervention

Code:

T.TS.SO359.F3.F.20

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

## MODIFICATIONS APPORTÉES :

## 4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification

## 5. Contenu et formes d'enseignement

Pas de modification

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

## Modifications des modalités de repétition :

Systémique : L'examen du 23 novembre 2020 en majeure et en mineure se déroulera via la plate-forme Moodle aux dates initialement prévues, mais de 15h00 à 15h50 pour la majeure et de 15h00 à 15h25 pour la mineure. Lors de ces examens, les étudiant-e-s disposeront de tous leurs documents et de toutes leurs notes.

TCC:

L'examen du 30 novembre 2020 en majeure et en mineure se déroulera via la plate-forme Moodle aux dates initialement prévues, mais de 15h00 à 15h50 pour la majeure et de 15h00 à 15h25 pour la mineure. Lors de ces examens, les étudiant-e-s disposeront de tous leurs documents et de toutes leurs notes.

Les examens de systémique et TCC se dérouleront de la manière suivante :

- Une série de questions de rétention et/ou de compréhension (de style : QCM, vrai-faux, courtes réponses, mini-vignettes, etc.) qui se suivront de manière aléatoire.
- 10 questions maximums pour la majeure.
- 5 questions maximums pour la mineure.
- Les examens se termineront automatiquement dès que le temps imparti sera écoulé. Pour cela un minuteur indiquera le temps restant avant la fin de l'examen.

PPH:

Le travail de groupe demandé avec dépôt pour le 04 janvier 2021 est annulé. Il sera remplacé par un bref test individuel à faire sur Moodle soit le 23 novembre 2020 soit le 30 novembre 2020 en fonction du groupe d'appartenance des



Haute école de travail social et de la santé Lausanne

Direction
Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse +41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch



étudiant-e-s. Ce test portera sur les notions travaillées en cours le matin et débutera à 13h00 et se fermera automatiquement à 13h15.

Humaniste:

Le travail de groupe à déposer sur Moodle pour le 04 janvier 2021 est annulé. Pour créditer cette partie, les étudiant-e-s devront déposer le devoir demandé pour le 19 novembre 2020 et participer au débat et à la présentation en classe virtuelle le 23 novembre 2020 ou le 30 novembre 2020 en fonction de leur groupe d'appartenance.

Lausanne, le 12 novembre 2020





**Domaine HES-SO** Travail social **Filière** Travail social

| 1   | Intitulé du module  |  | fession du travail<br>cial | 2020-2021   |
|---|---|--|----------------------------|---|
|   | <b>Code</b><br>T.TS.SO359.F4.F.20   | Type de formation *  ▼ Bachelor □ Master □ MAS   | S   EMBA   DAS   CAS       | ☐ Autres  |
|   | Niveau  | Caractéristique  ☐ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO | Type de module             | Organisation temporelle  ☐ module sur 1 semestre  ☐ module sur 2 semestres  ☐ semestre de printemps  ☑ semestre d'automne  ☐ Autres |
| 2   | Organisation  | 1  |                            |   |
|   | Crédits ECTS *<br>6 ECTS  | Langues(s)   |                            |   |
|   | Volée PT 2020   |  |                            |   |
|   | Semaines 38 à 51<br>Jeudi ou Vendredi   |  |                            |   |
| 3   | Prérequis  □ avoir validé le(s) module(s) □ avoir suivi le(s) module(s)  ▼ Pas de prérequis □ Autres  |  |                            |   |
|   | Autres prérequis  |  |                            |   |
| 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * |   |  |                            |   |
|   | <u>Compétences</u> :  |  |                            |   |
|   | <ol> <li>Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.</li> <li>Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.</li> </ol>   |  |                            | ravail social qui fondent leur  |
|   |   |  |                            |   |
|   | Objectifs:  Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d': - Identifier et contextualiser des définitions du travail social - Identifier les principaux métiers du travail social : leur histoire, leurs champs d'intervention, leurs missions ainsi que leurs associations professionnelles - Identifier les enjeux du travail social comme discipline - Contextualiser historiquement le travail social - Mobiliser la sociologie des professions pour discuter des enjeux autour de la professionnalisation du travail social - Comprendre le concept de division sexuée du travail - Restituer par écrit les thèses d'un article scientifique - Argumenter oralement en public |  |                            |   |

1/3 04.09.2020





#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Dans le cadre de ce module, nous allons présenter et discuter les missions, les fonctions et les tâches attribuées aux travailleurs et travailleuses sociales. Nous aborderons des enjeux autour de la définition du travail social, en insistant sur l'importance de contextualiser et d'expliciter les conditions d'exercice des professionnel·le·s du travail social et de réfléchir à la constitution de ce dernier en discipline académique. Nous traiterons ainsi des transformations du rôle attribué au travail social, à la lumière de la reconfiguration des contextes sociaux, politiques et économiques et des rapports sociaux. Nous porterons une attention particulière à la place des rapports sociaux de genre, en nous intéressant plus spécifiquement à la division sexuée du travail qui opère dans et par le travail social, ainsi que les enjeux du travail de care pour le travail social. Cette perspective et ces objectifs transversaux seront abordés autour de trois axes :

- 1. Théories du travail social: ce cours se déclinera en deux parties, la première s'attachera à définir le travail social et à réfléchir à divers types de pratiques du travail social (de maintien ou émancipateur), de définir les enjeux, les conditions d'exercice et les dilemmes de ces types de travail social. La deuxième partie s'attachera davantage à montrer comment le travail social se construit aussi en tant que discipline et les savoirs sur lesquels se construit cette discipline du travail social.
- 2. Histoire: l'analyse sociohistorique doit permettre aux étudiant-e-s d'appréhender des enjeux autour de la construction et des transformations du travail social. Il s'agira d'insister sur l'importance de contextualiser l'intervention sociale et de mettre en évidence des débats, conflits et consensus qui ont accompagné le processus de professionnalisation du travail social au cours du 20e siècle.
- 3. Sociologie des professions : le cours vise à présenter aux étudiant-e-s certaines approches, notions et concepts clés issus de différents courants théoriques de la sociologie des professions. Il reviendra sur les processus de professionnalisation en général et dans le champ du travail social en particulier et mettra l'accent sur certains enjeux actuels de ce domaine d'activité.

Des ateliers en petits groupes offriront aux étudiant-e-s un accompagnement dans l'apprentissage de la lecture et la restitution d'articles scientifiques.

Dans l'objectif d'aborder la présentation du champ du travail social les étudiant es seront amené es à travailler sur la présentation d'une institution sociale spécifique. Ils et elles pourront approfondir leurs connaissances dans un moment de rencontre avec les travailleurs et travailleuses sociales de ladite institution. Par ailleurs, des professionnel·le-s seront présent-e-s dans trois interventions ou tables rondes qui aborderont des enjeux qui traversent le travail social, ainsi que la question des frontières de ces professions.

#### Formes d'enseignement :

Cours ex cathedra

Ateliers en groupes d'environ 25 étudiant-e-s (séminaires de lecture et encadrement des étudiant-e-s pour leur présentation orale) Travail de groupe

Un moment de travail en groupe en présence de professionnel-les du TS

Tables rondes et interventions de travailleurs et travailleuses sociales

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties :

- Présentation orale de groupe autour d'une institution, le vendredi 11 décembre 2020 de 13h30 à 17h.
- Travail de validation écrit individuel à remettre au plus tard le vendredi 15 janvier 2021 à 17h.

#### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen oral qui aura lieu le **jeudi 10 et le vendredi 11 juin 2021**.

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

| 7 Modalités de remédiation *           | 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * |
|--|--|
| remédiation possible                   | remédiation possible                                 |
| pas de remédiation                     | pas de remédiation                                   |
| Autres modalités (préciser ci-dessous) | Autres modalités (préciser ci-dessous)               |
| Autres modalités de remédiation        |  |
| 8 Remarques                            |  |
|  |  |
| 9 Bibliographie                        |  |

La bibliographie sera mise à disposition sur Moodle.

2/3 04.09.2020





10 Enseignants
Blanchard Soline
Bockstaller Tobias
Calame Marie
Csupor Isabelle
Delay Christophe
Depallens Raphaël
Guignard Michèle Laure
Guillaume-Gentil Emmanuelle
Jouinot Florent

Klay Justine

Klay Justine
Kolb Réka
Kuehni Morgane
Magalhāes de Almeida António
Malatesta Dominique
Masciulli Vincent
Meigniez Maëlle
Mercolli Mauro
Montavon Clémentine Marie Joséphine
Papaevanghelou Romain
Pedraza Olivares Séverine
Pedrosa Maria

Pedrosa Maria

Pizzolato Letizia Quercia Francesca Regamey Caroline Russi Umberto

Sans enseignant

Spack Annelyse
Togni Carola
Tschopp Françoise
Vacataire1

Vacataire2

Vacataire3 Vacataire4

## Nom du responsable de module \*

CSUPOR Isabelle & TOGNI Carola

Descriptif validé le \*

Descriptif validé par \*

ANTONIADIS André 4 septembre 2020

> 3/3 04.09.2020